



Les herbages des prairies naturelles dessinent l'identité de nos paysages. Leur qualité, à la pâture ou comme fourrage pour l'hiver, est un élément central du revenu de notre agriculture de montagne.

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Ce futur parc naturel régional n'est pas et ne sera jamais une réserve naturelle. Le législateur fédéral a prévu que les villages en soient partie intégrante. Lien privilégié entre l'homme, la culture, la nature, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut s'étend sur 14 communes (Charmey, Cerniat, Crésuz, Châtel-sur-Montsalvens, Bas-Intyamont, Grandvillard, Haut-Intyamont, Rossinière, Château-d'Œx, Rougemont, Ormont-Dessous, Veytaux, Villeneuve, Montreux) et deux cantons (Fribourg et Vaud) avec ses paysages exceptionnels, son identité préalpine et rurale. Ainsi dans ce Parc, l'élément central demeure l'homme et ses activités économiques.

Le Parc devra réaliser les programmes qu'il s'est engagé à effectuer sur la base de projets déposés et connus (www.pnr-gp.ch) autour de trois axes principaux : la préservation et la mise en valeur de la qualité de la nature et du paysage ; le renforcement des activités économiques axées sur le développement durable ; la sensibilisation

du public et l'éducation à l'environnement. Ces objectifs ne seront pas joints à coups de nouveaux interdits, mais par des projets concrets développés par des acteurs locaux comme les agriculteurs, les milieux du tourisme ou encore par les citoyens eux-mêmes.

Ce sont ces projets qui nous ont valu, le 28 août 2009, la reconnaissance de l'Office fédéral de l'environnement comme candidat au label de parc naturel régional. Et surtout un soutien fédéral d'un million de francs (2009 - 2011). Notre association a reçu de nombreuses félicitations autant des instances cantonales, préfectorales, communales, que de nos membres et des citoyennes et citoyens des communes membres.

Cette importante étape franchie confirme le bien-fondé de notre projet. Elle donne l'occasion de réaffirmer qu'il permettra un essor économique régional par un renforcement des chaînes de valeurs ajoutées

comme le "Grand Tour" et "Les chemins du gruyère" en sont la démonstration, de partager et réunir des valeurs culturelles et paysagères aussi bien du Pays-d'Enhaut, du bord du lac Léman, que de l'Intyamont et de la vallée de la Jogne. La journée de la biodiversité réunissant plus de 700 élèves le 19 juin dernier a permis justement de partager et de réunir tous ces enfants à la découverte de notre patrimoine naturel. Ce fut un moment magique !

La prochaine étape est très importante. Toutes les autorités législatives des 14 communes du Parc devront d'ici à la fin de l'année 2009 donner un préavis favorable à un contrat d'une durée de 10 ans avec l'association. Nous souhaitons que toutes les communes acceptent avec conviction et enthousiasme de signer le contrat de Parc.

Philippe Randin



L'agriculture : le premier rôle

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut a toujours eu conscience de l'importance de l'agriculture dans son territoire. Il a très tôt proposé aux agriculteurs et aux teneurs d'alpage ainsi qu'aux organisations professionnelles une étroite collaboration afin qu'ils soient les représentants de la dimension rurale du Parc.

Les paysages, les patrimoines et traditions du Parc témoignent du rôle déterminant joué par l'agriculture dans le façonnage de ces régions. Tant en Gruyère qu'au Pays-d'Enhaut ou dans le massif des Rochers de Naye, la paysannerie et l'économie alpestre demeurent une composante prépondérante de l'économie, de l'environnement et de l'identité régionale.

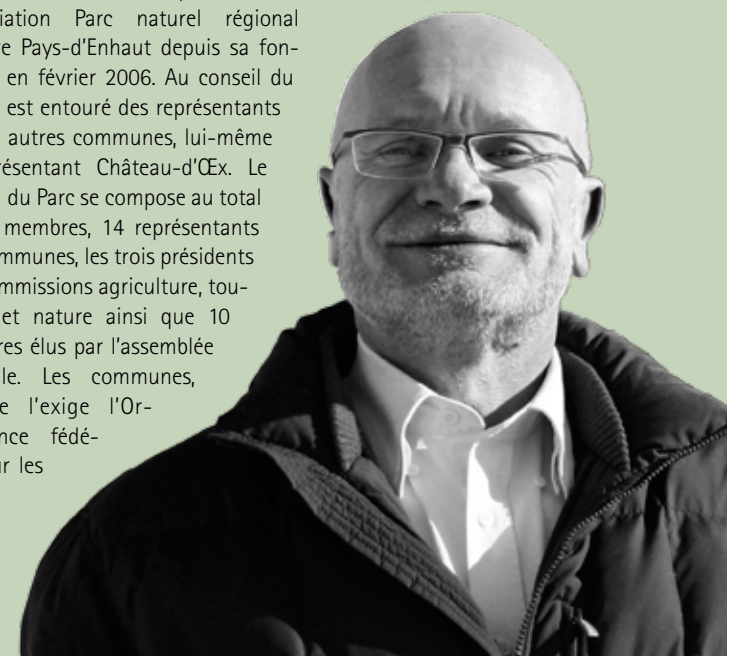
Ainsi le Parc est honoré de l'invitation que lui ont faite les responsables de l'agriculture fribourgeoise. En effet, le Parc sera présent sur le stand des agriculteurs lors du prochain comptoir gruérien à Bulle du 23 octobre au 1 novembre. Un rendez-vous à ne pas manquer.

Suite en page 3

Philippe Randin

Philippe Randin, conseiller municipal à Château-d'Œx et député au Grand Conseil vaudois, est le président de l'association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut depuis sa fondation en février 2006. Au conseil du Parc, il est entouré des représentants des 13 autres communes, lui-même y représentant Château-d'Œx. Le conseil du Parc se compose au total de 27 membres, 14 représentants des communes, les trois présidents des commissions agriculture, tourisme et nature ainsi que 10 membres élus par l'assemblée générale. Les communes, comme l'exige l'Ordonnance fédérale sur les

parcs, y possèdent la majorité et peuvent donc animer et contrôler l'avancement du projet.





Patrimoine de Parc

La tomme Fleurette

Presque trentenaire, la tomme Fleurette de Rougemont fait d'ores et déjà partie du patrimoine fromager du Parc. Cette tomme au lait cru et à la croûte fleurie possède une pâte souple et moelleuse.

Fleurette, son nom reflète les pâturages et champs fleuris du Pays-d'Enhaut qui lui donnent son arôme incomparable. Tirant profit de la qualité et de la diversité des herbages, la tomme Fleurette met en valeur cette typicité par un savoir-faire artisanal. Michel Beroud, fabricant de la tomme, en témoigne, lui qui apprécie tant, au moment des fenaisons, l'odeur des foins qu'il tâchera de conserver dans sa production. Ainsi, quelque vingt producteurs de la société de laiterie de Rougemont livrent à la fromagerie Fleurette leur lait de non-silage transformé quotidiennement

en 1'200 tommes. Produites toute l'année, elles représentent près de 60% de la fabrication à côté d'autres spécialités telles que le Rubloz ou le Délice de Rougemont.

Misant sur une qualité artisanale et une matière première vivante, la recette de la tomme Fleurette s'est affinée au cours du temps. Encore fallait-il la faire connaître et reconnaître. L'appui de la marque des Produits Authentiques du Pays-d'Enhaut, le coup de pouce de chefs et gastronomes réputés, des récompenses lors de concours fromagers et surtout le travail infatigable

d'un fromager passionné ont fait passer la tomme Fleurette d'une spécialité locale à une référence du plateau fromager romand. Et l'avenir de ce patrimoine? Michel Beroud souhaite encore améliorer la qualité de ses tommes mais surtout continuer à transformer et valoriser localement la production laitière de Rougemont en rétribuant au juste prix les producteurs. Le Parc développera un projet pour la labellisation et la mise en valeur de produits qui, comme la tomme Fleurette, sont des ambassadeurs de son terroir.

Gens de Parc

Toni Ludi, Château-d'Œx

Agriculteur et fromager d'alpage, membre du conseil du Parc et de la commission agricole

Dynamisme, le mot revient souvent dans la bouche de Toni Ludi, pour décrire la région et son agriculture. Dans un contexte économique parfois difficile, il exerce avec passion son métier exigeant. Sur l'alpage de Paray Dorénaz au-dessus de Château-d'Œx (au pied du Vanil Noir), où il passe la belle saison, ce producteur d'Etivaz AOC profite des paysages de son Pays-d'Enhaut: «Je suis proche de la nature; bio dans l'âme, on pourrait dire.»

Toni Ludi se réjouit que le Parc permette d'entretenir et de conserver les anciens sentiers pédestres, qu'il aime à emprunter dès qu'il en a le loisir. «C'est aussi un beau paysage parce que le bétail broute et entretient le terrain. La nature et l'agriculture, c'est un tout.»

Venu au Parc un peu par hasard comme délégué de la Coopérative de L'Etivaz AOC, les quelques doutes qu'il nourrissait au départ n'ont pas tardé à faire place à des convictions. Conquis par les projets agricoles mis en place, notamment la valorisation des vergers hautes tiges et celle des produits locaux, il a rejoint le réseau écologique encore dans sa phase projet dans le Pays-d'Enhaut. «Cela consiste à ne faucher que plus tard une partie de sa surface, pour préserver l'habitat de plusieurs espèces animales. C'est un projet qui commence à prendre; mais c'est important que l'agriculteur puisse garder sa liberté, qu'il n'y ait pas de contraintes» précise-t-il.



Flore de Parc

La pomme midolette



Petite, juteuse, acidulée, la midolette est une ancienne variété de pommes que l'on trouve encore dans les vergers du Parc, surtout dans l'Intyamou. Connue selon les régions sous une ribambelle d'appellations (Doucette, Pomme à miel, Pomme à regain, Recoua, Barbeleine), son joli nom est un diminutif de «mid'août». C'est au cœur de l'été que mûrit cette pomme précoce que l'on séchait autrefois au soleil ou au four pour la cuire, en hiver, avec du lard et de la saucisse, ou que l'on pressait pour fabriquer du vin cuit, prélude à une célèbre tarte. Mais on peut aussi tout simplement la croquer!

Fruit typique des campagnes fribourgeoises où elle était présente dans tous les vergers, la midolette a connu une grande popularité jusqu'à il y a une cinquantaine d'années, avant de décliner peu à peu. On ne trouve aujourd'hui que des arbres isolés, çà et là. En revanche, son souvenir est encore parti-

culièrement vivace dans la mémoire des habitants de la région.

La midolette s'inscrit dans le projet «vergers hautes tiges», qui vise à révaloriser, entretenir et promouvoir le patrimoine fruitier du Parc. L'inventaire en cours dans le Parc a déjà permis d'identifier avec certitude la présence de 44 variétés fruitières: 29 pommes, 11 poires, 2 prunes et 2 cerises. D'autre part, la variété de plusieurs arbres n'est pas encore déterminée. La revitalisation de ces fruits, outre leur préservation, est également précieuse pour la diversité du paysage et des oiseaux vivant dans les vergers. C'est ainsi que, depuis 2007, des contrats ont été conclus pour la plantation d'environ 160 arbres hautes tiges, soutenus notamment par deux cours de taille et l'organisation, chaque automne, de la Journée du fruit, qui permet au public de redécouvrir ces variétés souvent oubliées. Une opération qui porte ses fruits...

Faune de Parc

Le tétras lyre



Majestueux, mystérieux même, le tétras lyre (tetrao tetrix), est emblématique des Préalpes. Cet oiseau est aussi nommé petit tétras ou encore petit coq de bruyère. Ses pattes emplumées, de vraies raquettes, l'empêchent de s'enfoncer dans la neige. Noirs avec des reflets bleus, les coqs possèdent une queue caractéristique en forme de lyre. Plus petites, les poules portent une livrée brune et rousâtre. Au printemps, les mâles se livrent

à de spectaculaires rituels (parades, cris, chants, combat en duel) pour s'attirer les faveurs des femelles!

L'habitat du tétras lyre se situe dans l'étage supérieur des zones forestières, entre forêts de conifères et clairières. Ce coq affectionne les espaces ouverts dotés d'une bonne couverture herbagère et de buissons (myrtilles, aïrelles) dont il se nourrit (des feuilles, des bourgeons

et des fruits). Les effectifs du tétras lyre (une espèce potentiellement menacée) sont stables dans les Préalpes. Toutefois il convient de noter sa sensibilité au dérangement en hiver et lors de la période de reproduction printanière. La densification et l'embroussaillage de son habitat naturel lui sont défavorables.

Le Parc développe un projet d'entretien des habitats du tétras lyre et de la bécasse des bois sur les parties vaudoises du Parc. En partenariat avec le service cantonal des forêts, de la faune et de la nature qui en assure le financement, il encourage la réalisation d'actions pilotes dans le domaine de la gestion forestière afin de favoriser un habitat propice à ces espèces. Ces mesures sont en cours de réalisation par les équipes forestières sur plusieurs sites (Rougemont, Château-d'Œx et Montreux). Les chasseurs ont pour leur part conduit des actions d'entretien dans le même but à Rougemont et Villeneuve. Cet hiver, le Parc contribuera à la sensibilisation des adeptes de raquettes à neige sur leur responsabilité envers les espèces fragiles dont le tétras lyre.



L'agriculture dans le Parc : un lien essentiel

Avec plus de 250 exploitations situées sur le périmètre du Parc, l'agriculture représente environ 20% des emplois de ce territoire.

Organisées en structure familiale, ces entreprises constituent la trame socio-économique des villages. Axée sur l'élevage et la production laitière bovine, la quasi totalité de la surface agricole est constituée d'herbages fauchés ou pâturés avec des exploitations traditionnelles. Ainsi la production laitière bovine y dépasse les 26 millions de kilos par an. La valorisation de cette production par des fromages réputés de grande qualité (L'Étivaz AOC, Le Gruyère AOC, Le Vacherin Fribourgeois AOC et plusieurs spécialités) représente une plus-value et une reconnaissance importante pour cette filière. Les paysages du Parc sont particulièrement liés à l'exploitation et à la gestion agricole des vallées et alpages. L'entretien de ces zones est un élément prépondérant pour la garantie d'un paysage typique. D'autre part, la pérennité de ce système agropastoral, et des savoir-faire qui lui sont liés, contribue au maintien d'une diversité tant naturelle que culturelle.

L'agriculture offre au Parc et aux quatorze communes qui le constituent son goût et sa couleur. Elle en est le dénominateur commun, l'élément fédérateur. La paysannerie et l'économie alpestre y forment toujours une composante prépondérante de l'économie, de l'environnement et de l'identité régionale. L'association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut en a été consciente dès sa fondation et a considéré les agriculteurs comme des interlocuteurs privilégiés.

Les projets agricoles du Parc, menés en partenariat étroit avec les professionnels, ont pour objectif le maintien et la promotion d'une agriculture familiale et d'un paysage agricole ouvert et diversifié. Inspirée par l'expérience pionnière du Mouvement Agricole de l'Intyamon, une action vise à permettre aux agriculteurs, sur une base volontaire, de mettre en réseaux les surfaces de compensations écologiques de leur domaine. Le Parc en

finance l'étude et la réalisation. Un réseau a été créé à Charmey en 2008 et étendu à Châtel-sur-Montsalvens, Cerniat et Crésuz en 2009. A Château-d'Œx et Rossinière, le réseau est en phase de concrétisation. Cela contribue bien sûr à l'amélioration de la biodiversité, mais cela assure aussi et surtout une rétribution complémentaire aux agriculteurs par le biais de prestations écologiques.

Lancé en 2009, le groupement agricole regroupe près de 80 exploitants. Par la commission agriculture du Parc, il est l'interlocuteur qui veille à la prise en compte des intérêts et des attentes de ce secteur au-delà des frontières cantonales. Ses objectifs sont notamment de promouvoir le bien-être des familles agricoles, la satisfaction professionnelle des agriculteurs et agricultrices, ainsi que les spécificités d'un art de vivre et d'un savoir-faire inspirés par les traditions de la région.



Quatre questions à Vincent Grangier, président de la commission agricole

Quelles sont les attentes des agriculteurs du Parc ?

Ils attendent que le Parc les aide à maintenir leurs activités à moyen et long terme, par exemple par la mise en valeur de leurs produits. Le Parc peut permettre la mise en œuvre de nouvelles actions par un soutien et un encadrement des projets issus du monde agricole.

Qu'est-ce qui pourrait changer pour l'agriculture dans un parc ?

Une plus grande reconnaissance du travail agricole que ce soit dans la possibilité de valoriser des produits avec une marque du Parc reconnue ou dans le travail de façonnage et de maintien du paysage. Une prise de conscience par les agriculteurs de leur rôle dans la gestion de l'environnement et le maintien de la biodiversité. Un changement des mentalités pourrait se produire avec le Parc. Il faut avancer pas à pas en menant des actions qui ne sont pas imposées mais qui partent de la base.

Comment les projets agricoles déjà menés sont-ils perçus ?

L'extension des réseaux écologiques remporte un grand succès et a de

bonnes retombées. Il faut que les agriculteurs impliqués prennent conscience de l'importance de l'investissement réalisé par le Parc. Le groupement agricole est bien suivi, il répond à un besoin d'informations sur le Parc et à l'importance de fédérer les agriculteurs. Il faut maintenant consolider ce groupement pour qu'il devienne le véritable interlocuteur du Parc et motiver les agriculteurs afin qu'ils s'engagent.

Quelles actions agricoles vont-elles être menées à l'avenir ?

La concrétisation du réseau écologique au Pays-d'Enhaut est un objectif prioritaire. Le projet de troupeaux de chèvres de service démarre avec une action pilote en cours à Cerniat, pour le maintien d'un paysage ouvert et la lutte contre l'embroussaillage. Une réflexion est menée pour la gestion des effluents (sous-produits de l'activité agricole comme le lisier ou le petit lait). Les produits et filières agricoles sont un autre domaine pour lequel un projet sera mis en place.

Le Parc au comptoir gruérien sur le stand de l'agriculture

Le Parc est invité à participer au comptoir gruérien, du 23 octobre au 1 novembre à Bulle sur le stand des agriculteurs fribourgeois. Espace incontournable de cette foire, le stand mettra cette année sur la présentation d'une agriculture dynamique, moderne et diversifiée. Une dizaine d'exposants montreront les multiples facettes et interactions de ce secteur : de l'histoire du fauchage aux

petits animaux de la ferme en passant par les énergies renouvelables, les produits du terroir ou les nouvelles techniques de traite. Dans cette volonté de collaboration entre les acteurs liés au monde agricole, le Parc se réjouit de présenter son projet et ses activités aux nombreux visiteurs attendus (près de 130'000 lors de la dernière édition en 2005). L'espace du Parc dans ce riche panorama agri-

cole, dressera sur 20m² le portrait du territoire, des domaines et actions du Parc. Ce stand favorisera les contacts et échanges avec la population régionale. Les familles ne sont pas oubliées, une animation spéciale accueillera les enfants. Une occasion conviviale pour s'informer et découvrir en direct le Parc et ceux qui l'animent.





Alpage des Ravères (Gérignoz). Coup d'œil en direction de Château-d'Œx, de gauche à droite : Dent de Corjon, Dent de Lys, Pointe de Cray et Vanil Carré, à remarquer la mosaïque des prairies fauchées et les systèmes torrentiels caractéristiques de ce versant des Vanils.

A quel prix ?

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut ne se fera ni au prix de nos libertés, ni au prix de nos responsabilités individuelle et collective.

Il s'agit pourtant d'un projet ambitieux, qui implique de réaliser des actions dont le coût est ordinairement considéré comme un obstacle, bien qu'elles s'avèrent payantes à long terme. La politique suisse des parcs parie sur le fait que les territoires ruraux dotés de valeurs paysagères particulières pourront dégager un tel retour sur investissement. Et ce d'autant plus facilement s'ils se dotent d'une stratégie de marque et d'un programme d'actions s'appuyant sur un engagement volontaire et démocratique.

Plus prosaïquement, combien coûte ce projet de Parc ? Le budget de la phase de création est d'environ 770'000.- par an. Cette mobilisation est possible grâce à une aide conséquente des cantons de Vaud et de Fribourg et de la Confédération, qui couvre près de

70% du budget. Pour un franc avancé par les communes, le Parc reçoit un franc des membres de l'association et de divers partenaires, mais quatre francs des cantons et de la Confédération. Il faut alors constater que le Parc a un coût, mais pas au détriment des communes qui réalisent au contraire une belle opération en multipliant leur mise.

Ces dépenses sont-elles raisonnables ? Un soutien de cette ampleur nécessite des garanties : il faut démontrer que le territoire a les qualités requises, qu'il se dote d'un programme d'actions répondant aux objectifs de l'Ordonnance fédérale sur les parcs. Cela autorise l'obtention du label et des cofinancements de la Confédération et des cantons. Il est pourtant intéressant de constater que même dans

la phase actuelle d'élaboration de la charte, les 3/4 des dépenses sont affectés à des projets concrets, concernant directement notre population et notre économie. Les dépenses sont orientées sur des actions portées par les acteurs du territoire.

Peut-on attendre un retour sur investissement ? Les actions du Parc sont très diverses, cependant la grande majorité des dépenses est effectuée au sein de la région. Les flux financiers directement liés au budget du Parc sont nettement favorables à l'économie régionale.

Près de 50% des dépenses sont affectées à des actions qui ont directement pour objectif de créer de la valeur ajoutée dans les entreprises du Parc : exploitations agricoles, artisans, pres-

tataires touristiques. La création du réseau écologique de la Jogne a, par exemple, coûté environ 40'000.- au Parc. Or ce réseau génère déjà quelque 40'000.- de primes par an, qui n'apparaissent pas au budget du Parc et qui sont encaissés par les agriculteurs adhérant au réseau. Dans un autre domaine, plusieurs hébergeurs situés sur le Grand Tour nous ont fait part de leur satisfaction. Les effets des actions du Parc en faveur de l'économie régionale ne sont pas toujours facilement mesurables, mais ils sont déjà bien présents et ils seront démultipliés par les efforts faits au niveau suisse pour faire connaître les parcs, à l'exemple de la campagne conduite par Suisse Tourisme.

Gens de Parc

Jean-Pierre Repond

Directeur de Charmey Tourisme et membre de la commission tourisme du Parc

Depuis plus de vingt ans qu'il œuvre à l'office du tourisme de Charmey, Jean-Pierre Repond connaît comme sa poche la vallée de la Jogne, mais avoue faire souvent de nouvelles découvertes en se promenant dans le Parc, à l'organisation duquel il participe depuis le début. C'est que la région ne manque pas de richesses et de possibilités, que le projet du Parc permet de mettre en valeur et en réseau. « Il ne faut pas tourner en vase clos, mais être ouvert. Les communes ont tout intérêt à tirer à la même corde, à apprendre à se connaître. C'est bon pour les visiteurs et la population », affirme ce partisan convaincu de la collaboration entre communes et entre cantons.

Il précise qu'à Charmey la population résidente tend à augmenter depuis plusieurs années : « Les gens sont

attachés à la qualité de vie dans la région. » Et le tourisme qu'il promet témoigne de la même envie de qualité, de sensibilité à l'environnement, au terroir. En douceur. « Les choses se font naturellement, il ne sert à rien de vouloir tout bouleverser : il s'agit de poursuivre le travail de nos prédécesseurs tout en l'adaptant, d'utiliser au mieux ce qui existe et la bonne volonté des gens. »



Dates de Parc

23 octobre – 1 novembre

Comptoir gruérien, Bulle

Présence du Parc sur le stand des agriculteurs fribourgeois

23 octobre

Visite guidée du village de Rougemont

10h en français ; 14h en allemand

Inscription la veille auprès de l'office du tourisme de Rougemont, 026 925 11 66

23 octobre

L'utilisation locale des fruits de nos vergers hier et aujourd'hui

Conférence par Bernard Vauthier de Rétropomme

Les Moulins, La Croix-d'Or, 20h15

24 octobre

Journée des fruits, Rougemont

Préau du collège, 10h – 16h

Pressage des pommes, présentation du projet vergers hautes tiges et possibilité pour le public d'apporter des fruits provenant du territoire du Parc.

24 octobre

Le bois qui chante, Rougemont

Grande salle, 19h, Musique et gastronomie

Avec le groupe de jazz manouche « Les Désaccordés » et un menu d'automne du chef Wolfgang Weissert

Réservez auprès de l'office du tourisme de Château-d'Œx, 026 924 25 25

25 octobre

Le bois qui chante, Château-d'Œx

Balade didactique en forêt et en musique

Rendez-vous 10h, place du village, Château-d'Œx

Inscription auprès de l'office du tourisme de Château-d'Œx, 026 924 25 25

25 octobre

Le bois qui chante, Château-d'Œx

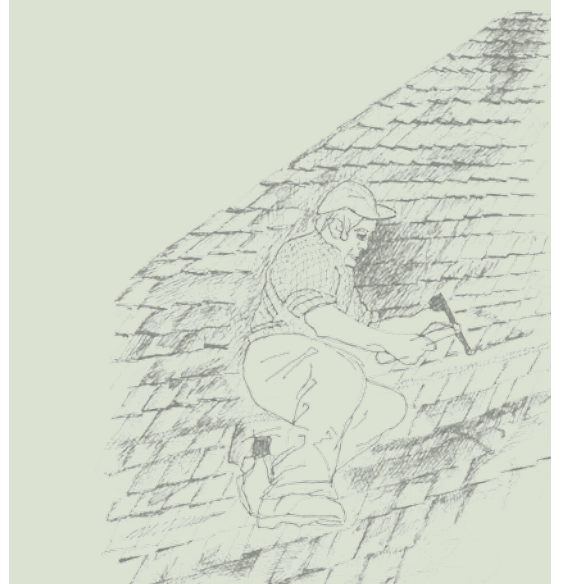
Concert du Quatuor Terpsycordes et Lorenzo Coppola

Château-d'Œx, temple, 17h

Réservez auprès de l'office du tourisme de Château-d'Œx, 026 924 25 25

www.pnr-gp.ch

On peut consulter et inscrire diverses manifestations sur l'agenda « Au rythme des saisons »



Impressum

Parc'info, journal du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Coordination : François Margot, Patrick Rudaz

Rédaction : Adrien Bürki, François Margot, Philippe Randin, Patrick Rudaz, Julien Vuilleumier

Photographies : Daniel Aubert, Marc-André Marmillod, Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Tirage : 12'000 exemplaires (distribution en tous ménages dans les communes du Parc)

Graphisme : Mise en oeuvre, Rossinière, www.allmeo.com

Contact : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut,

Place du village 6, 1660 Château-d'Œx

www.pnr-gp.ch | info@pnr-gp.ch | 026 924 76 93